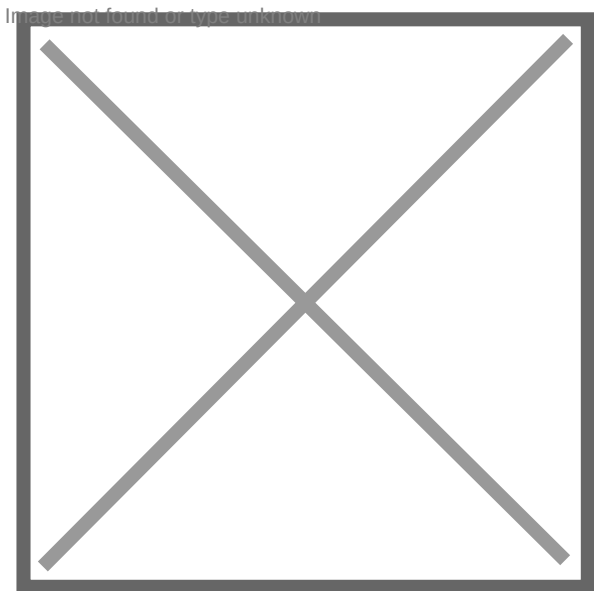




A l'aide!!! suis très inquiete

Par **norazzz**, le **30/10/2008** à **02:12**

Je viens de découvrir une affiche sur ma porte d'entrée de l'appartement que je loue depuis 2 mois.
Celle-ci est une feuille A4 avec un écriteau fait à l'ordinateur :
" LOCAL REPRIS PAR
AUTORITE DE JUSTICE"
Très inquiète j'ai tout de suite vérifié sur internet si le nom et l'adresse des huissiers mentionnés en haut à gauche existaient vraiment et c'est le cas !
A par ça, il n'y a ni cachet, ni sceau, ni tampon, ni signature.
Ce que je trouve bizarre également, c'est que ce papier ne soit pas adressé à mon nom, et qu'il figure sur ma porte d'entrée à la vue de tout le monde. De plus, un article du code pénal est inscrit en bas en et sauf erreur, les pb d'huissier n'ont rien à voir avec le code pénal.
Alors, mauvaise blague ou risque réel de pb avec le fisc??

Par **Tisuisse**, le **30/10/2008** à **08:35**

Bonjour,
Téléphonez donc à l'huissier pour savoir si c'est une blague ou non et, si c'est une blague (possible puisqu'il ne semble pas y avoir d'en-tête, ni de cachet ni de signature), vous retirez purement et simplement l'affichette.
Tenez-nous au courant de la suite.
Au fait, vous trouverez votre message dans la rubrique "droit comptable et fiscal - huissiers".